

-REPUBLIQUE FRANCAISE-
MAIRIE de VIF (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le Samedi 28 mars 2026 en Salle du Conseil à 9 heures 30**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance par le doyen d'âge : le conseiller le plus jeune
- Rapports :
 - 1 - Installation du nouveau Conseil Municipal
 - 2 - Élection du Maire
 - 3 - Détermination du nombre d'adjoints au Maire
 - 4 - Élection des adjoints au Maire
 - 5 - Lecture de la Charte de l'Élu local
 - 6 - Approbation du procès – verbal du Conseil municipal du 23 février 2026
 - 7 - Détermination du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS
 - 8 - Élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS
 - 9 - Indemnités de fonction des élu-es
 - 10 - Majoration des indemnités de fonction des élu-es au titre des communes anciennement chefs-lieux de canton
 - 11 - Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire

Informations diverses

AFFICHÉ LE 24 MARS 2026